

2023

La Vergne

Département de la
Charente-Maritime



Magazine
d'information
Municipal



SOMMAIRE

01 - Edito	2
02 - Conseil Municipal.....	3
03 - Listes électorales.....	4
04 - Séniors infos.....	4
05 - Salle des Fêtes	4
06 - Aides de l'ANAH	5
07 - Etat Civil	5
08 - Recensement	5
09 - Gestion Budgétaire	6-10
10 - Décharge sauvage	11
11 - Plan Local d'Urbanisme.....	11
12 - Plan	12-13
13 - Services techniques de la commune.....	14
14 - Moment de convivialité	15-16
15 - Le repas des aînés	17
16 - Ecole et Garderie	17
17 - A.C.C.A. de La Vergne.....	18
18 - Foyer Rural.....	19
19 - Blason de la commune	20
20 - Site internet de la commune	20
21 - Artisans et Commerçants.....	21
22 - Entreprises ZA.....	21
23 - Billet d'humeur et d'humour	22
24 - A vous de jouer	22
25 - N° utiles.....	23

Bulletin municipal d'information 2023

Rédaction : Commission communication
Crédit Photos : Commune de La Vergne

Réalisation :
Editions Conseil Informations
www.conseil-information.com

Diffusion gratuite
Reproduction totale ou partielle interdite

1 Le mot du maire

*Chère Vergnaudes,
Cher Vergnauds,*

Comme le veut la tradition, l'équipe municipale et moi-même sommes heureux de vous présenter le cru 2023 de votre bulletin communal.

C'est un moment important pour La Vergne, tant ce magazine est l'expression de nos forces vives que représentent les associations de la commune.

Tous ces efforts concourent à rendre notre commune plus vivante et créent des liens sociaux et humains forts de notre population.

Au nom de la municipalité, je souhaite féliciter et remercier tous les bénévoles qui tout au long de l'année n'économisent ni leurs temps ni leurs énergies.

Mais à travers eux et en leur nom, je souhaite également remercier toutes celles et tous ceux d'entre vous qui s'engagent à leurs côtés.

Cette nouvelle année s'annonce dans un climat social tendu. L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur notre pouvoir d'achat.

Difficile dans ce contexte d'avoir une vision sereine de l'avenir.

Mais malgré tout : le conseil municipal et moi-même nous nous employons à ce que notre village reste le plus possible un havre de paix.

A l'heure où je rédige ce message certains chantiers auraient dû commencer mais je vais éviter de vous en parler maintenant.

Je vous ferais un point beaucoup plus précis lors des vœux de la municipalité qui auront lieu le vendredi 13 janvier 2023 à la salle des fêtes à 19 heures.

Je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année et de vivre pleinement les instants de bonheur en famille avec vos proches.

Que cette nouvelle année 2023 comble vos souhaits et vous apporte santé, bonheur, prospérité.

*Le Maire
Alain INGRAND*

Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi après midi de 13 h. à 18 h.

Mercredi matin de 9 h. à 12 h.

Jeudi après midi de 13 h. à 18 h.

2 L'Equipe Municipale et les commissions



- | | | |
|--|---|--|
| 01 Mme BEUMATIN Emmanuelle 51 ans
Secrétaire médicale | 06 Mme GONCALVES Marie-Laure 55 ans
Employée bureau | 11 Mme MERCIER Caroline 56 ans
Agent CdC Petite Enfance |
| 02 Mme BIANCHINI (DAVID) Noémie 39 ans
Assistante sociale | 07 Mme GUEROUT Dany 74 ans
Retraitée micro-informatique | 12 M. PRAUD Francis 64 ans
Retraité Pompier professionnel |
| 03 Mme BINEAU Françoise 63 ans
Retraitée Professeure Ecole | 08 Mme GUIET Danielle 75 ans
Retraitée Employée assurance | 13 M. RENAUX Michel 77 ans
Retraité Ingénieur électromécanique |
| 04 M. GAUVIN Florian 36 ans
Accastilleur | 09 M. INGRAND Alain 70 ans
Retraité Prothésiste dentaire | 14 Mme VEUBRET Dominique 64 ans
Employée de bureau |
| 05 M. GIRAUDEAU Stéphane 51 ans
Agriculteur | 10 M. LECOURT Guillaume 41 ans
Technicien Après Vente | 15 M. ZIMMERMANN Patrick 67 ans
Retraité Police nationale |

Finances / Budget / Personnel

Michel RENAUX, Alain INGRAND, Dominique VEUBRET, Francis PRAUD

Affaires Scolaires

Dany GUEROUT, Noémie BIANCHINI (DAVID), Françoise BINEAU, Patrick ZIMMERMANN, Caroline MERCIER

Gestion des Biens Communaux

Stéphane GIRAUDEAU, Alain INGRAND, Noémie BIANCHINI (DAVID), Florian GAUVIN, Marie Laure GONCALVES, Danielle GUIET

Animation / Culture / Sport

Florian GAUVIN, Emmanuelle BEUMATIN, Noémie BIANCHINI (DAVID), Caroline MERCIER, Patrick ZIMMERMANN

Urbanisme / PLU

Alain INGRAND, Stéphane GIRAUDEAU, Dany GUEROUT, Danielle GUIET, Francis PRAUD, Michel RENAUX

Environnement

Caroline MERCIER, Emmanuelle BEUMATIN, Françoise BINEAU, Florian GAUVIN, Guillaume LECOURT

Voirie / Incendie

Stéphane GIRAUDEAU, Dany GUEROUT Alain INGRAND, Francis PRAUD

Eclairage Public / Electricité

Patrick ZIMMERMANN

Salle Municipale

Dany GUEROUT, Emmanuelle BEUMATIN, Caroline MERCIER

Informatique

Dany GUEROUT, Noémie BIANCHINI (DAVID), Guillaume LECOURT

Cimetière

Noémie BIANCHINI (DAVID), Marie Laure GONCALVES, Dany GUEROUT, Guillaume LECOURT

Cellule de Crise / Santé

Alain INGRAND, Dany GUEROUT, Francis PRAUD, Michel RENAUX

Marais Communal

Stéphane GIRAUDEAU, Noémie BIANCHINI (DAVID), Florian GAUVIN, Guillaume LECOURT

Comité de Jumelage

Françoise BINEAU, Noémie BIANCHINI (DAVID), Emmanuelle BEUMATIN, Marie Laure GONCALVES, Caroline MERCIER

3 Listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard

le 28 février doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 30 décembre, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.



Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires au plus tard à cette même date. Les citoyens de l'Union européenne résidant en France peuvent en effet prendre part aux élections municipales et aux élections des représentants français au Parlement européen.

4 Seniors info Charente-Maritime



Sur rendez-vous ou lors de permanences, les équipes du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) assurent un accueil personnalisé et gratuit avec l'objectif de faire profiter les plus de 60 ans d'un dispositif qui leur est dédié.

Entre les aides financières, le soutien à domicile, les hébergements disponibles, l'accès aux loisirs et les moyens de transport existants, l'action sociale tournée vers le public âgé s'applique à couvrir l'ensemble des besoins exprimés. Le CLIC vous propose également des réunions d'information, des forums et des ateliers de prévention santé (bien vieillir, mémoire, nutrition...).

Pour faciliter les démarches, notamment de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, un numéro unique a été créé pour la mise en relation avec les CLIC : **09 70 82 12 13** (prix d'un appel local)

Le CLIC le plus proche de chez vous se situe à la Maison de la Charente Maritime en Vals de Saintonge : 8 rue Louis Audouin Dubreuil à Saint-Jean d'Angély
Mail : clic.dtvds@charente-maritime.fr Site : charente-maritime.fr

5 Salle des fêtes Conditions générales d'utilisation de la salle municipale

Prix en Euros	Habitants de La Vergne	Hors La Vergne	Associations Communales
Salle (week-end)	210	280	Gratuit 1 fois puis 150
Salle (journée)	110	150	Animation gratuite : gratuit Animation payante : 50
Couvert	1 € par personne	1 €	1 €
Sonorisation	100	100	100
Caution	450	450	450

Le règlement et la convention sont disponibles sur le site internet et en mairie

Les prix ne tiennent pas compte des forfaits de charges qui varient en fonction de la période et de la durée de location (de 10 à 40 €)

Les tarifs seront revus à la hausse lors de l'élaboration du budget 2023 pour tenir compte de l'évolution du coût de l'énergie (à partir du 1er Mai 2023).

6 Aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)

Les aides de l'ANAH évoluent en 2022

Créée en 1971 en remplacement du Fonds national de l'amélioration de l'habitat, l'Agence nationale de l'Habitat oeuvre pour la décence et la qualité de vie des habitants en France. Elle permet aux propriétaires occupants d'obtenir des subventions pour rénover leurs biens et aux bailleurs des déductions fiscales en échange d'une location à un prix modéré. Les aides ont été repensées en 2022 et le budget élargi.

Des aides réservées aux propriétaires, copropriétés et collectivités

Selon les revenus des propriétaires, qu'ils soient occupants ou non, l'ANAH octroie des fonds pour l'aménagement, ou réduire vos consommations d'énergie (plus d'infos sur upenergie)

L'ANAH oeuvre également auprès des syndicats de copropriété en situation financière précaire et apporte une partie des fonds nécessaires à certains travaux de rénovation énergétique, comme la réfection des systèmes de ventilation, l'isolation, le remplacement des menuiseries, etc.

L'organisme s'appuie aussi sur les collectivités territoriales, ce qui permet l'accueil quotidien de personnes en situation de fragilité financière.

Il vient donc en aide aux ménages modestes, afin que ces derniers diminuent le montant de leur prêt pour les travaux et/ou micro crédit qu'ils doivent faire chez eux.

Comment faire sa demande de subvention ANAH ?

Il convient de se rendre sur la plateforme ci-dessous, renseigner les informations demandées. Si le client est éligible à la subvention demandée alors il n'a qu'à poursuivre la démarche et transmettre les documents demandés sur internet. <https://monprojet.anah.gouv.fr/>

La prime à l'autoconsommation photovoltaïque

L'autoconsommation photovoltaïque (beemenergy) est la consommation de sa propre production d'électricité à partir de l'énergie solaire. Elle permet d'utiliser une énergie non polluante et abondante et de contribuer à la transition énergétique. Les installations qui permettent l'autoconsommation (installations de vente en surplus), sont éligibles à une prime à l'investissement. Cette prime est dégressive et variable en fonction de la puissance de l'installation. Les kits solaire en autoconsommation peuvent aussi se faire financer en parti par les chèques énergie (voir guide)

Se prémunir contre les fraudes

Par téléphone ou à domicile, notez que le service public n'effectue jamais de démarchage.

De fait, ne croyez pas les démarcheurs qui se réclament d'organismes publics.

Découvrez tous nos conseils pour savoir comment agir face au démarchage commercial <https://france-renov.gouv.fr/fraudes>

7 État civil 2022

NAISSANCES

Milo COSIER..... né le 24 mai (Rochefort)
.....4 rue des Renauds

Alia MAILHE CHAPUIS..... née le 27 mai (Saintes)
.....2 impasse de l'Avenir

Ismaël FONLUT GAUVIN..... né le 01 octobre (Rochefort),
.....8 impasse des Rosiers

MARIAGES

M. GUINOT Thierry & Mme BLASIUSS Brigitte 20 août

M. CASSERON Rudy & Mme CHARRIER Clotilde 15 octobre

PACS

M. BEAUFRETON David & Mme GARETIER Cynthia 22 octobre

DECES / INHUMATION

M. GENEAU Christian..... le 03 février à Saint-Michel (16)

M. ZDUNEK Daniel..... le 11 mars à Rochefort

Mme GEMOT Jacqueline..... le 26 mai à Sucs en Brie

M. BREUILLAT Jean-Paul..... le 03 août à St Jean d'Angély

Mme NEAUD épouse GUILLOTEAU Janine..... le 07 octobre à St Jean d'Angély

M. TURPIN Gérard..... le 18 novembre à Saintes

M. GUINOT Thierry le 21 novembre à Saintes

NOUVEAUX HABITANTS

M et Mme CREUGNET Jean-Jacques..... 52 r. Principale

M et Mme SIMON CHAUTEMPS Jean-Yves..... 2 r. du Soleil Levant

Mme MILLARD Kelly..... 3 chemin des Oies

8 Recensement



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « recensement, JDC et service national ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD), en principe l'année suivante le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

www.defense.gouv.fr/jdc



Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers

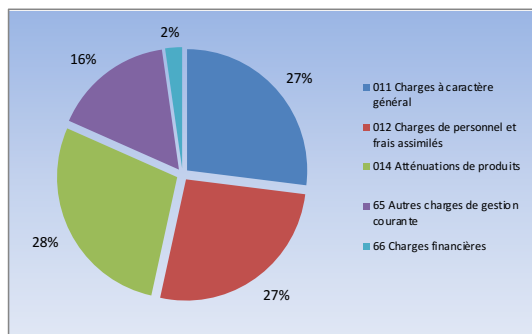
Mail : csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone : 05.49.00.24.69

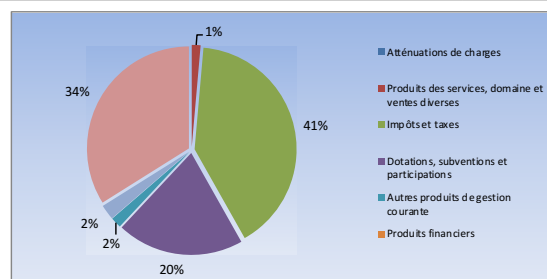
Courrier : Centre Du Service National De Poitiers Quartier Aboville - BP 90647 86023 POITIERS CEDEX

9 Fonctionnement 2021 - Dépenses et recettes

Dépenses de fonctionnement 2021		
011	Charges à caractère général	67 005,78
012	Charges de personnel et frais assimilés	65 851,22
014	Atténuations de produits	69 910,21
65	Autres charges de gestion courante	40 108,60
66	Charges financières	5 642,24
42	Opération ordre de transfert entre section	1 303,65
TOTAL DÉPENSES		249 821,70

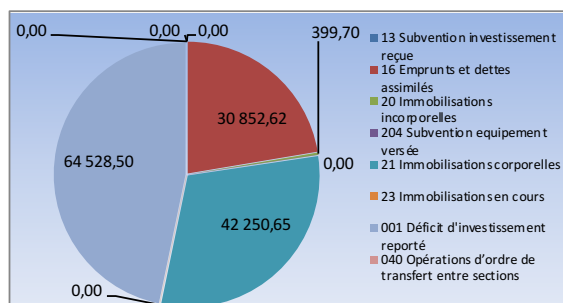


Recettes de fonctionnement 2021		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	6 794,46
73	Impôts et taxes	197 474,02
74	Dotations, subventions et participations	98 366,24
75	Autres produits de gestion courante	8 339,85
76	Produits financiers	2,18
77	Produits exceptionnels	11 773,23
002	Excédent de fonctionnement reporté	165 658,39
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
TOTAL RECETTES		488 408,37

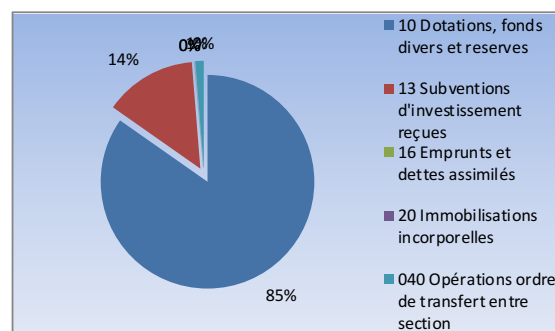


9 Investissement 2020 - Dépenses et recettes

Dépenses d'investissement 2020		
Chapitre	Désignation	Montant
13	Subvention investissement reçue	
16	Emprunts et dettes assimilés	30 852,62
20	Immobilisations incorporelles	399,70
204	Subvention équipement versée	
21	Immobilisations corporelles	42 250,65
23	Immobilisations en cours	
001	Déficit d'investissement reporté	64 528,50
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
TOTAL DEPENSES		138 031,47



Recettes d'investissement 2020		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	86 395,14
13	Subventions d'investissement reçues	14 261,65
16	Emprunts et dettes assimilés	
20	Immobilisations incorporelles	
040	Opérations ordre de transfert entre section	1 303,65
041	Opérations patrimoniales	
TOTAL RECETTES		101 960,44



9 Postes de fonctionnement depuis 2017

GRANDS POSTES DE FONCTIONNEMENT							
Activité	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	REALISATIONS 2017	REALISATIONS 2018	REALISATIONS 2019	REALISATIONS 2020	REALISATIONS 2021	PREVISIONS 2022
ECOLE	Participation au SIVOS, Entretien de bâtiments, cantine, Personnel, Chauffage, Electricité, Téléphone, attribution compétence scolaire (depuis avril 2015)	65 092,00 €	66 028,25 €	70 386,84 €	72 134,64 €	73 661,59 €	74 250,00 €
MAIRIE	Fournitures, Abonnement, Poste, Téléphone, Entretien bâtiment et matériel, Syndicat Informatique, Personnel	49 777,00 €	53 798,86 €	31 556,89 €	90 634,22 €	35 587,02 €	38 750,00 €
VOIRIE	Carburant, Matériel, Ent Voirie, Assurance, Eclairage Public, Personnel	62 032,00 €	59 482,71 €	73 245,13 €	94 185,66 €	73 923,15 €	139 850,00 €
BATIMENTS	Salle Municipale, Eglise, Cimetière, local jeunes, log La Gare, Terrain foot, Aire de loisirs, Abri bus, Four, Local des Associations	17 340,00 €	15 917,52 €	19 470,97 €	17 205,24 €	17 703,80 €	25 300,00 €
GESTION	Assurances, Fêtes et cérémonies, part aux organismes, Intérêts des emprunts, Charges élus, Subventions versées, Reversement taxes CdC	43 106,00 €	56 124,39 €	57 957,59 €	53 040,14 €	48 946,14 €	108 784,34 €
TOTAL DEPENSES		237 347,00 €	251 351,73 €	252 617,42 €	327 199,90 €	249 821,70 €	386 934,34 €

Origine	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	REALISATIONS 2017	REALISATIONS 2018	REALISATIONS 2019	REALISATIONS 2020	PREVISIONS 2021	PREVISIONS 2022
ATTENUATION DE CHARGES	Remboursement Personnel						
PRODUIT DES SERVICES	Cantine Scolaire, Garderie, Marais Communal, Concession Cimetière	7 542,00 €	8 546,24 €	9 740,09 €	17 789,76 €	6 794,46 €	5 650,00 €
IMPOTS ET TAXES	Contributions Directes, taxe aux droits de mutation	166 127,00 €	194 384,63 €	212 042,40 €	200 060,95 €	197 474,02 €	185 000,00 €
DOTATIONS	DGF, Dotation Solidarité Rurale, Fonds National de Péréquation, Dot Élus, Remb charges salariales	91 383,00 €	90 942,92 €	84 791,24 €	87 591,90 €	98 366,24 €	79 950,00 €
PRODUITS DE GESTION	Location Logement, Utilisation Marais	8 309,00 €	12 078,88 €	10 625,69 €	8 442,48 €	8 339,85 €	4 100,00 €
PRODUITS FINANCIERS	Intérêts Parts Sociales, Intérêts compte à terme	2,00 €	2,48 €	2,55 €	2,55 €	2,18 €	10,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Remboursement sinistre - Mandats annulés	1 016,00 €	7 250,33 €	13 506,35 €	59 061,44 €	11 773,23 €	800,00 €
TRAVAUX EN REGIE	Immobilisations corporelles						
TOTAL RECETTES		274 379,00 €	313 205,48 €	330 708,32 €	372 949,08 €	322 749,98 €	275 510,00 €
RAPPEL DEPENSES		237 347,00 €	251 351,73 €	252 617,42 €	327 199,90 €	249 821,70 €	386 934,34 €
RESTE		37 032,00 €	61 853,75 €	78 090,90 €	45 749,18 €	72 928,28 €	Attendre le résultat à venir

9 Dépenses d'investissement depuis 2017

DÉPENSES			REALISATIONS 2017	REALISATIONS 2018	REALISATIONS 2019	REALISATIONS 2020	REALISATIONS 2021	PREVISIONS 2022
16	1641	Emprunts	29 808,17 €	28 478,62 €	28 890,86 €	28 708,80	29 407,60	24 000,00
16	16875	Emprunts		2 140,85 €	2 140,85 €	2 140,84	1 445,02	1 500,00
020	020	D. Imprévues						100,00
001	001	Déficit Reporté	5 626,66 €	85 670,46 €	36 410,63 €	16 228,39		36 071,23
040	4812	Assurance ouvrage dommage						
27	27628	Subvention budget multiservices						
19	192	Moins Values		4 750,41 €	6 413,12 €	13 519,27		
16	16873	Échéance Collège						
20	20413	Solde Collège						
20	203	Salle Municipale Etudes (40)						
23	2313	Salle Municipale Travaux (40)						
23	2315	Salle Municipale Parking (40)						
21	21318	Salle Municipale Equipement (40)						29 100,00
21	2157	Acquisition matériel Voirie (47)		26 400,00 €	59,99 €	72 297,82	659,51	
21	2188	Acquisition Panneaux (47)	224,25 €	0,00 €	228,00 €		611,14	
23	2315	Travaux Voirie (47)	14 588,76 €	22 668,00 €	6 475,26 €	7 740,00		40 000,00
21	2188	Acquisition Terrain Voirie						
21	2183	Matériel Ecole (48)						
21	2111	Achat matériel Cantine (48)						
23	2315	Réhabilitation Bat Scolaires (48)						
21	2183	Achat Informatique Mairie (66)						
21	2183	Achat Matériel Mairie (66)		891,66 €	2 294,82 €	2 746,80	3 282,36	
21	2111	Achat Illuminations			2 741,04 €			8 500,00
23	2312	Terrain Foot (69)						
041	2315	Installation EP (70)	7 225,10 €					
23	2315	Installation EP (70)	7 225,10 €					
21	2138	Acquisition Terrain (71)						
23	2315	Aménagement Aire de Loisirs (74)	151 446,47 €	4 844,21 €				
23	2313	Nettoyage Bat La Touche (75)						
23	2315	Aménagement Cimetière (76)	9 203,00 €					
23	3118	Sanitaires extérieurs						
23	2315	Travaux Log La Gare (79)						
21	2153	Enfouissement Réseaux						
23	2312	Aménagement Le Bourg (80)						
20	202	PLU (81)				762,36	399,70	
21	2183	Acquisitions diverses						8 000,00
21	2188	Aquisition tracteur/élagueuse						
21	2135	Réhabilitation église					13 862,16	45 500,00
21	21568	Sécurité incendie					19 892,48	
23	2315	Local Association (86)						
23	2315	Parking Local Association (47)						
040	2315	Travaux en régie						
19	10229	Reprise sur FCTVA		999,64 €	1 804,44 €			
21	2111	Four La Touche (88)					3 943,20	
23	2315	Four La Touche (88)						
20	203	Etudes Aménagement RD 739						
			225 347,51 €	176 843,85 €	87 459,01 €	144 144,28	73 503,17	192 771,23

9 Recettes d'investissement depuis 2017

RECETTES			REALISATIONS 2017	REALISATIONS 2018	REALISATIONS 2019	REALISATIONS 2020	REALISATIONS 2021	PREVISIONS 2022
001	001	Excédent Reporté						
10	1068	Excédent Capitalisé	72 305,55 €	59 747,77 €	36 410,63	16 228,39	64 528,50	36 071,23
10	10222	FCTVA	14 012,10 €	28 489,13 €	7 301,07 €	1 681,35	10 516,11	7 300,00
10	10223	TLE	2 283,98 €	6 294,32 €	17 304,90 €	5 943,12	11 350,53	8 000,00
021	021	Virement Section Fonct						91 091,10
13	1383	Subv Annuité Voirie						
040		Assurances dommage	528,90 €	528,90 €	528,90 €	528,90	528,90	528,90
	6811	Opération d'ordre					774,75	
040	24	Vente matériel		13 200,00 €		49 374,75		
040	21571	Cession matériel		6 250,41 €				
020		Transfert Etudes PMS						
040	2111	Cession terrain			9 685,12 €	5 859,27		
041	20131	Frais Etudes SM 2011 à 2013						21 020,00
13	132	DETR+CD		18 922,69 €				
13	1312	Conseil Régional (40)						
13	1318	Réserve parlementaire (40)						
13	1313	Conseil Général (40)						
16	1641	Emprunt SM (40)						
13	1344	Subvention CG radar						
13	1328	Donation Terrain Voirie (47)						
16	1641	Emprunt Mat Voirie(40)						
16	165	Dépôt garantie logement						
16	1641	Empruntvoirie (47)						
13	1	Conseil Départemental (48)						
13	1322	Conseil Régional (48)						
		Subvention étude PLU						3 760,00
13	1312	Région informatique mairie						
041	1325	Subv SDEER (70)	7 225,10 €					
16	168758	Emprunt Enfouissement réseaux	7 225,10 €					
13	1322	Subv région four (84)						
13	1323	Subv. Cons. Depart. Four (84)					13 261,65	25 000,00
13	1323	CG Local Jeunes (77)						
13	1328	Réserve parlementaire		7 000,00 €				
13	1323	Conseil départemental(74)	36 096,32 €					
16	1641	Emprunt(74)						
13	1322	Région Local Association (86)						
13	1323	Conseil Général Local Asso (86)						
13	1322	Région Lavoir (87)						
13	1323	Conseil Général Lavoir (87)						
20	202	DGD urbanisme					1 000,00	
			139 677,05 €	140 433,22 €	71 230,62 €	79 615,78 €	101 960,44 €	192 771,23 €

9 Résultat et autofinancement

	Résultat de clôture de l'exercice 2015	Part Affecté à l'investissement	Solde d'exécution 2016	Résultat de clôture 2016
INVESTISSEMENT	-70 274,43 €		64 647,77 €	-5 626,66 €
FONCTIONNEMENT	228 023,48 €	-73 494,39 €	35 485,13 €	190 014,22 €
TOTAL	157 749,05 €	-73 494,39 €	100 132,90 €	184 387,56 €

	Résultat de clôture de l'exercice 2016	Part Affecté à l'investissement	Solde d'exécution 2017	Résultat de clôture 2017
INVESTISSEMENT	-5 626,66 €		-80 043,80 €	-85 670,46 €
FONCTIONNEMENT	190 014,22 €	-72 305,55 €	37 031,96 €	154 740,63 €
TOTAL	184 387,56 €	-72 305,55 €	-43 011,84 €	69 070,17 €

	Résultat de clôture de l'exercice 2017	Part Affecté à l'investissement	Solde d'exécution 2018	Résultat de clôture 2018
INVESTISSEMENT	-85 670,46 €		49 259,83 €	-36 410,63 €
FONCTIONNEMENT	154 740,63 €	-59 747,77 €	61 852,77 €	156 845,63 €
TOTAL	69 070,17 €	-59 747,77 €	111 112,60 €	120 435,00 €

	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part Affecté à l'investissement	Solde d'exécution 2019	Résultat de clôture 2019
INVESTISSEMENT	-36 410,63 €		20 182,24 €	-16 228,39 €
FONCTIONNEMENT	156 845,63 €	-36 410,63 €	78 090,90 €	198 525,90 €
TOTAL	120 435,00 €	-36 410,63 €	98 273,14 €	182 297,51 €

	Résultat de clôture de l'exercice 2019	Part Affecté à l'investissement	Solde d'exécution 2020	Résultat de clôture 2020
INVESTISSEMENT	-16 228,39 €		-48 300,11 €	-64 528,50 €
FONCTIONNEMENT	198 525,90 €	-14 088,19 €	45 749,18 €	230 186,89 €
TOTAL	182 297,51 €	-14 088,19 €	-2 550,93 €	165 658,39 €

	Résultat de clôture de l'exercice 2020	Part Affecté à l'investissement	Solde d'exécution 2021	Résultat de clôture 2021
INVESTISSEMENT	-64 528,50 €		28 457,27 €	-36 071,23 €
FONCTIONNEMENT	230 186,89 €	-64 528,50 €	72 928,28 €	238 586,67 €
TOTAL	165 658,39 €	-64 528,50 €	101 385,55 €	202 515,44 €

10 Décharge sauvage

Une recrudescence d'actes d'incivilité se produisent malheureusement assez souvent. Il faut savoir que les auteurs de ces décharges sauvages sont passibles de sanctions pénales et judiciaires (voir panneau ci-joint) et il est de l'intérêt de tous de signaler ces agissements aux autorités compétentes dans les meilleurs délais.

Voir ci-dessous un exemple d'une décharge sauvage qui a complètement barré un chemin de la commune et qui a nécessité beaucoup de temps à la commune pour évacuer ces déchets.



11 Plan Local d'Urbanisme

Suite à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), un inventaire des zones humides a été réalisé et validé par le Conseil Municipal.

Les zones humides sont des espaces de transition entre les milieux terrestres et aquatiques. Elles présentent un intérêt majeur pour la gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin versant. Elles contribuent à la fois à améliorer la qualité de l'eau (zones naturelles d'épuration et de captage des polluants) mais aussi à réguler la quantité d'eau (zones naturelles d'expansion des crues et de soutien d'étiage en période estivale). Elles présentent également une grande richesse biologique et contribue au maintien de certaines activités socio-économiques (agriculture, chasse, pêche, etc.).

La raréfaction des zones humides au niveau national motive la réalisation d'inventaire. Leur prise en compte dans l'aménagement du territoire est une obligation réglementaire depuis 2006. C'est dans ce cadre que la commune de La Vergne se lance dans un recensement des zones humides sur son territoire communal. Cette mission a été confiée au bureau d'étude Hydro Concept qui est intervenu pour des relevés de terrain entre le 28 mars 2022 et le 7 avril 2022. Les opérateurs devront à cette occasion analyser les parcelles communales et effectuer des carottages à l'aide d'une tarière à main. Cette étude fera l'objet d'une phase de concertation en amont afin de prélocaliser les zones potentiellement humides et d'avertir les propriétaires de parcelles concernés par cet inventaire.





Aire de jeux



Mairie / école



Eglise



Cimetière



Restaurant



Zone d'activités



Lavoir et four à pain



Vente de viande





MAIRIE

Tél..... 05 46 32 05 08
E.mail mairie@communelavergne.fr
Ouverture Mardi après-midi de 13h. à 18h.
..... Mercredi matin de 9 h. à 12 h.
..... Jeudi après-midi de 13 h. à 18 h.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES VALS DE SAINTONGE**

Adresse..... 55 rue Michel Texier BP 50052
..... 17413 Saint Jean d'Angély cedex
Tél..... 05 46 33 24 77
Fax..... 05 46 33 29 32
E.mail..... info@cdcvals de saintonge.fr

LA VERGNE



MEMENTO MUNICIPAL

**Les Formalités...
où se renseigner ?**

Carte Nationale d'identité / Passeport :

Mairies de Saint Jean d'Angély, Matha, Tonnay Boutonne

Carte d'Electeur

(Inscription du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de chaque année, pour l'année suivante)
Mairie du Domicile

Autorisation de sortie du Territoire pour un mineur

Mairie du Domicile

Carte Grise

En ligne : service public

Déclaration de naissance

Mairie du lieu de naissance

Mariage / PACS

Mairie choisie pour l'événement

Déclaration de décès

Mairie du lieu de décès

Copie intégrale ou extrait de l'acte de naissance, mariage, décès

Mairie de naissance, mariage, décès

Extrait de casier judiciaire

Casier judiciaire national de Nantes (02.51.89.89.51)

Emménagement ou Déménagement sur la commune

Déclaration à faire en Mairie de La Vergne



Ces gestes qui sauvent...

QUE FAIRE FACE A UN ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE D'UN ADULTE ?

1) **ALERTEZ OU FAITES ALERTER LES SECOURS (SAMU 15 ou POMPIERS 18)**

2) **VÉRIFIEZ SA RESPIRATION ET LIBÉREZ LES VOIES AÉRIENNES**

Mettez la personne sur le dos, sur un plan dur.

Agenouillez-vous et mettez 1 main sur son front.

Avec l'autre main relevez le menton et basculez doucement la tête vers l'arrière. Regardez et écoutez si la personne respire.



3) **FAITES DEUX INSUFFLATIONS**

Si la personne ne respire pas : pincez son nez et couvrez sa bouche avec la vôtre puis soufflez 2 fois lentement.

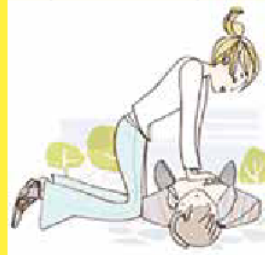
Sa poitrine doit se soulever à chaque fois que vous soufflez.

Entre chaque insufflation respirez une bouffée d'air.

4) **VÉRIFIEZ DE NOUVEAU SA RESPIRATION**

5) **LE MASSAGE CARDIAQUE**

Si la personne ne respire toujours pas :



Mettez vos mains l'une sur l'autre. Positionnez-les entre ses 2 seins, bien au milieu de sa poitrine, vos épaules à la verticale de vos mains.

Poussez vos mains rapidement vers le bas, les bras bien tendus, les coudes bloqués. Vos mains doivent descendre de 4 centimètres, puis laissez-les

remonter et recommencez ainsi 30 fois de suite rapidement.

6) **ET CONTINUEZ AINSI**

Continuez en alternant 2 insufflations (étape 3) et 30 compressions (étape 5). Si la personne reprend connaissance, respire ou parle arrêtez le massage et couchez-la sur le côté en attendant les secours.

Attention ! les conseils ci-dessus ne remplacent pas une formation au secourisme dispensée par un organisme agréé ou une association habilitée (Croix Rouge, Protection Civile,...). Seule une telle formation vous permettra de pratiquer le secourisme avec un maximum d'efficacité et de sécurité.



URGENCES

SAMU 15

Police Secours..... 17

Pompiers 18

APPEL D'URGENCE EUROPEEN 112

ENFANCE MALTRAITÉE 112

GENDARMERIE05 46 32 04 27

HOPITAL SAINT LOUIS05 46 59 50 50

CENTRE ANTI POISON BORDEAUX.05 56 96 40 80

NUMÉROS UTILES

EDF DEPANNAGE0 810 333 117

EAU RESE05 46 32 10 22

TELECOM0 800 101 317

Que faire en cas de brûlure ?

Les gestes essentiels :

• Refroidir la brûlure en l'arrosant immédiatement pendant 5 minutes à l'eau froide, sans pression sur la brûlure.

• Retirer les vêtements pendant l'arrosage, à l'exception de ceux qui adhèrent à la peau.

• **Si la brûlure est très étendue, ou que les cloques sont de grandes tailles** (plus de la moitié de la paume de la main de la victime), la brûlure est dite grave. Il faut allonger la victime sur la région non brûlée. L'installer en position demi-assise si elle présente des difficultés respiratoires. Alerter au plus vite les secours. Surveiller la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

• **Si la brûlure est simple**, l'arrosage peut être poursuivi plus de 5 minutes pour limiter la douleur. Ensuite, protéger la brûlure, et ne pas percer la cloque. Surveiller la brûlure : si elle devient chaude, gonfle ou si elle continue à faire mal dans les 24 heures, consulter un médecin.



À TRIER

	Néré	St Jean d'Angély	St Savinien sur Charente	Vergné
Batteries	✓	✓	✓	✓
Bols	✓	✓	✓	✓
Cartons	✓	✓	✓	✓
Cartouches d'encre	✓	✓	✓	✓
Coquilles	✓	✓	✓	✓
Couettes et oreillers	✓	✓	✓	✓
Déchets Chimiques	✓	✓	✓	✓
Déchets électriques	✓	✓	✓	✓
Gravats	✓	✓	✓	✓
Huiles minérales	✓	✓	✓	✓
Huiles végétales	✓	✓	✓	✓
Lampes	✓	✓	✓	✓
Métaux	✓	✓	✓	✓
Mobilier	✓	✓	✓	✓
Palettes	✓	✓	✓	✓
Papiers	✓	✓	✓	✓
Piles	✓	✓	✓	✓
Plastiques souples	✓	✓	✓	✓
Piâtre	✓	✓	✓	✓
Polystyrène	✓	✓	✓	✓
Radiographies	✓	✓	✓	✓
Textiles, linge de maison et chaussures	✗	✓	✓	✓
Tout venant	✓	✓	✓	✓
Végétaux	✓	✓	✓	✓
Verre	✓	✓	✓	✓

✓ Acceptés - Filière de recyclage
✗ Interdits

NÉRÉ

"La Touche" 17510 LES ÉDUITS
DU 1^{er} OCTOBRE AU 15 MARS
 Lundi, mercredi, samedi 9h-12h30
 Jeudi 9h-12h30 - 14h-17h
DU 16 MARS AU 30 SEPTEMBRE
 Lundi, mercredi, samedi 9h-12h30
 Jeudi 9h-12h30 - 14h-18h

ST JEAN D'ANGÉLY

Rue Valentine-Germain
 ZAC de la Grenoblerie 3
 17400 SAINT JEAN D'ANGÉLY
DU 1^{er} OCTOBRE AU 15 MARS
 Du lundi au vendredi 9h-12h30 - 14h-17h
 Samedi 9h-12h30 - 14h-18h
DU 16 MARS AU 30 SEPTEMBRE
 Du lundi au samedi 9h-12h30 - 14h-18h

ST SAVINIEN SUR CHARENTE

Lieu-dit "La Jamette" 17350 ST SAVINIEN
DU 1^{er} OCTOBRE AU 15 MARS
 Lundi, mardi, vendredi 9h-12h30 - 14h-17h
 Mercredi 14h-17h
 Samedi 9h-12h30 - 14h-18h
DU 16 MARS AU 30 SEPTEMBRE
 Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi
 9h-12h30 - 14h-18h

VERGNÉ

La Cavalerie 17330 VERGNÉ
DU 1^{er} OCTOBRE AU 15 MARS
 Mardi, mercredi, jeudi 9h-12h30 - 14h-17h
 Vendredi 14h-17h
 Samedi 9h-12h30 - 14h-18h
DU 16 MARS AU 30 SEPTEMBRE
 Du mardi au samedi 9h-12h30 - 14h-18h

Fermées le dimanche et les jours fériés

DÉCHETS INTERDITS

Ordures ménagères et emballages (consultez votre calendrier des collectes), déchets de soins (lieux de dépôts sur cyclad.org ou distri.fr), médicaments à déposer en pharmacie, déchets hospitaliers, amiante et pneus (sauf collecte ponctuelle), extincteurs, bouteilles de gaz, produits explosifs (fusées de détente, feux d'artifice, munitions, abus...), cadavres d'animaux, déchets anatomiques, produits radioactifs



TOUS LES DÉCHETS ont de l'avenir

LAMPES

Les lampes recyclables ont des formes très variables, mais elles portent toutes le symbole "poubelle barrée", signifiant qu'elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères, ni dans le conteneur à verre. ✗
 Les ampoules à filament et halogènes peuvent être jetées avec les déchets ménagers non recyclables.



Plus d'informations : ecosystem.eco

CARTOUCHES ENCRE

Les cartouches vides, toutes marques, toutes références sont collectées en déchetterie. Ne sont pas acceptés les toners, les récupérateurs de poudre et les cartouches cassés.



DÉCHETS CHIMIQUES

Produits de bricolage pour les ménages : colles, mastics, peintures, enduits, décapants, polish, liquides de refroidissement, white spirit, antigel, imperméabilisants, alcools, insecticides, déboucheurs, soudes, acides, engrais, anti-mousses, chlorés pour piscines...



Les déchets chimiques doivent être remis directement à l'agent.

Plus d'informations : ecouds.com



ENSEIGNEMENT / PÉRISCOLAIRE

ECOLE et GARDERIE MUNICIPALE 05 46 32 46 97
 GARDERIE MUNICIPALE..... 05 46 32 46 97

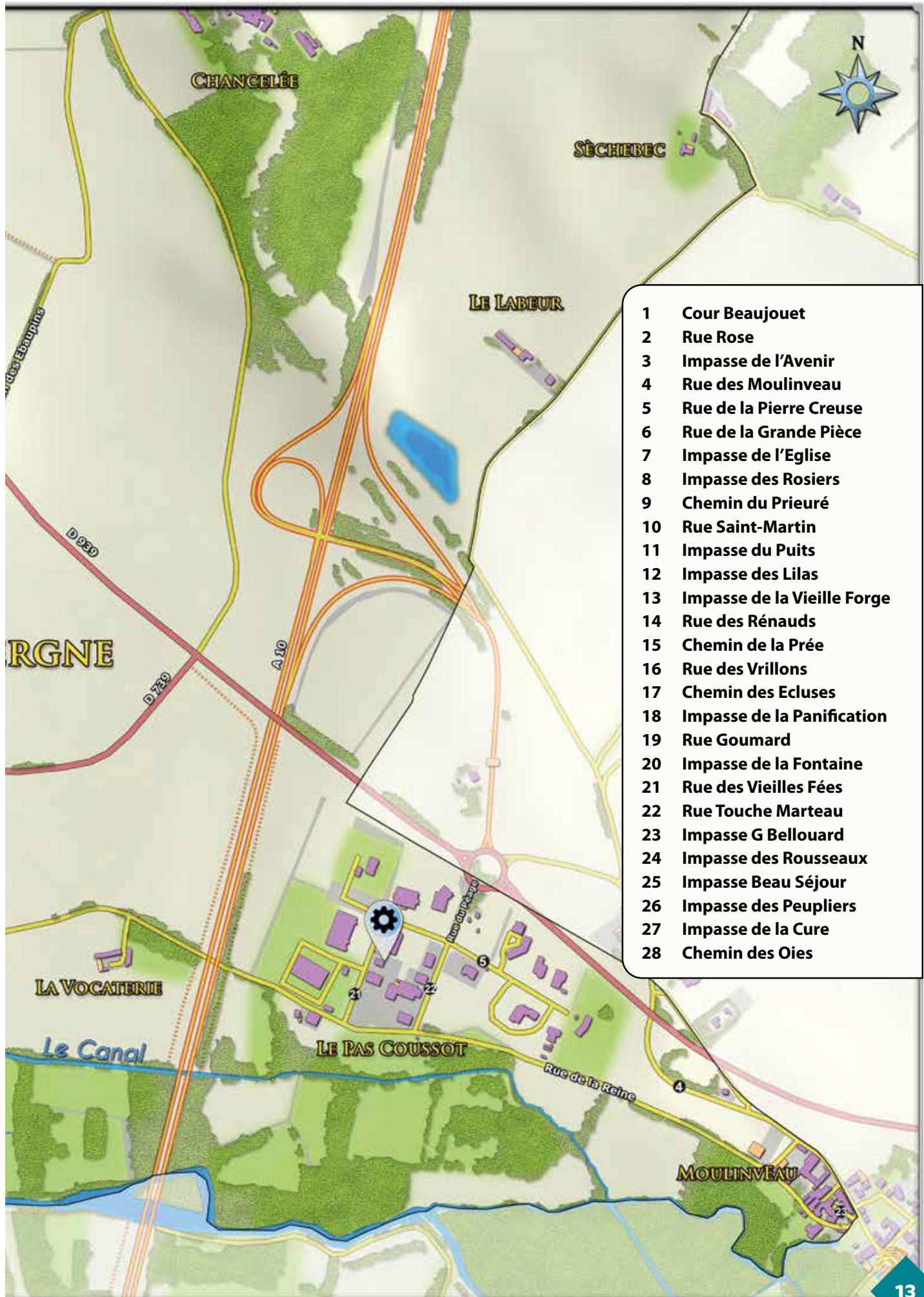
Vacances scolaires 2022-2023

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2022	Jour de reprise : jeudi 1 septembre 2022		
Vacances de la Toussaint 2022	Fin des cours : samedi 22 octobre 2022 Jour de reprise : lundi 7 novembre 2022		
Vacances de Noël 2022	Fin des cours : samedi 17 décembre 2022 Jour de reprise : mardi 3 janvier 2023		
Vacances d'hiver 2023	Fin des cours : samedi 4 février 2023 Jour de reprise : lundi 20 février 2023	Fin des cours : samedi 11 février 2023 Jour de reprise : lundi 27 février 2023	Fin des cours : samedi 18 février 2023 Jour de reprise : lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps 2023	Fin des cours : samedi 8 avril 2023 Jour de reprise : lundi 24 avril 2023	Fin des cours : samedi 15 avril 2023 Jour de reprise : mardi 2 mai 2023	Fin des cours : samedi 22 avril 2023 Jour de reprise : mardi 9 mai 2023
Pont de l'Ascension 2023	Fin des cours : mercredi 17 mai 2023 Jour de reprise : lundi 22 mai 2023		
Grandes vacances 2023	Fin des cours : samedi 8 juillet 2023		

CALENDRIER
SCOLAIRE

zone A
zone B
zone C





- 1 Cour Beaujouet
- 2 Rue Rose
- 3 Impasse de l'Avenir
- 4 Rue des Moulinveau
- 5 Rue de la Pierre Creuse
- 6 Rue de la Grande Pièce
- 7 Impasse de l'Eglise
- 8 Impasse des Rosiers
- 9 Chemin du Prieuré
- 10 Rue Saint-Martin
- 11 Impasse du Puits
- 12 Impasse des Lilas
- 13 Impasse de la Vieille Forge
- 14 Rue des Rénauds
- 15 Chemin de la Prée
- 16 Rue des Vrillons
- 17 Chemin des Ecluses
- 18 Impasse de la Panification
- 19 Rue Goumard
- 20 Impasse de la Fontaine
- 21 Rue des Vieilles Fées
- 22 Rue Touche Marteau
- 23 Impasse G Bellouard
- 24 Impasse des Rousseaux
- 25 Impasse Beau Séjour
- 26 Impasse des Peupliers
- 27 Impasse de la Cure
- 28 Chemin des Oies

13 Service technique de la commune



Infrastructure

Nous devons veiller aux bonnes conditions sanitaires et sociales de nos employés communaux. A ce titre, nous avons implanté dans notre atelier un module qui remplit l'ensemble de ces conditions (local fermé isolé permettant un espace de restauration et une douche)

Equipement

L'entretien des espaces verts et des divers surfaces enherbées pose quelques soucis du fait de l'interdiction de l'utilisation de désherbant. Il est donc impératif de s'organiser de manière fonctionnelle et économique.

En ce qui concerne les trottoirs et espaces situés en face des habitations, nous demandons aux riverains de consacrer quelques instants au nettoyage et à l'entretien de ces surfaces. Cela permet de réduire les coûts et améliore l'environnement de nos conditions de vie. Cela fait partie de la citoyenneté.

Pour les autres espaces de la commune, la tonte des surfaces est assurée par les employés communaux et un appareillage de brulage a été acquis et devrait limiter l'envahissement de la végétation indésirable.



Eclairage publique

Les consignes nationales de réduire l'impact énergétique avait déjà été anticipées par la commune et cette campagne d'information n'a pas eu d'incidence sur les mesures que nous avons déjà prises.

La situation actuelle nous oblige à être très vigilant sur la consommation électrique et nous avons constaté une dépense importante de ce poste. Malheureusement l'avenir nous promet que l'évolution sera très pénalisante.

En conséquence, les plages horaires de fonctionnement de cet éclairage ont été revue à la baisse et seront modulés en fonction des besoins.

14 Moments de convivialité Pâques 2022



L'année 2022 fut l'occasion pour nos enfants de participer à la première chasse aux oeufs de pâques organisé par le conseil municipal.

Petits et grands furent à l'affût du moindre oeufs, poules ou lapins doré ou de couleurs vives, bien cachés dans le parc de la salle des fêtes de la commune.

L'exercice fut d'autant plus délicat pour tous que le mercure fut assez généreux dès le matin.

Chaque famille a pu également repartir avec une ou plusieurs photos souvenir de cet événement communal avec la mise en place d'une box à selfie spécialement affrétée pour cet occasion.

Les chocolats tous trouvés et ramassés par les enfants de La Vergne, une collation familiale et bonne enfant fut offert par la municipalité afin de récompenser tout les participants lors de cet matinée ensoleillée

F. Gauvin



Apéritif dînatoire

Avec un certain plaisir, les Vergnauds se sont retrouvés au parc de loisirs de la commune pour partager ensemble cet instant de convivialité pour sa deuxième édition.



L'après-midi fut organisé par le foyer rural où petits et grands furent conviés à des ateliers sport et jeu.

La structure gonflable fut l'attraction de la soirée pour les enfants, tandis que les plus grands se retrouvaient après un été particulièrement chaud et épuisant parfois.

Samedi 10 septembre 2022

Avec une météo qui fut aux rendez-vous, l'ensemble du conseil municipal aidé par d'autres bénévoles se mirent à pied d'oeuvre pour préparer et mettre en place cet apéritif dînatoire 2022.

À l'issue du discours de Mr Ingrand Alain, Maire de La Vergne, les festivités et retrouvailles furent bon enfant.

Pour les petits vergnauds une structure gonflable fut installée. Le Parc fut adéquat pour mélanger petits et grands lors de cette soirée



15 Repas des aînés

Cette année compte tenu de l'évolution de la crise sanitaire, nous avons pu renouer avec notre tradition d'offrir à nos aînés un Dimanche après-midi festif comprenant un repas (toujours très apprécié) agrémenté par un trio de chanteur et musiciens. L'ambiance a eu pour thème la Bavière et la Mer sur des musiques permettant la danse.



16 Ecole et garderie

Vous avez été informés au début de cette année qu'une classe serait probablement supprimée à la rentrée en Septembre. Malgré nos courriers adressés à l'inspection académique nous n'avons pas obtenu le maintien de nos deux classes. C'est donc une seule classe dirigée par Madame Sophie Guiho qui assure la scolarité de 19 élèves de cm2. La cantine scolaire est maintenue, ainsi que l'accompagnement du car. Ces deux fonctions sont assurées par Madame Caroline Mercier.

La communauté de commune a pris la décision de fermer la garderie car le nombre d'enfants concernés était insuffisant.

Nous souhaitons maintenir le plus longtemps possible cette unique classe, mais cette décision ne nous appartient pas.

17 A.C.C.A de La Vergne

Le bureau

Président : Mége Germain
 Vis Président : Martin Brandon
 Trésorier : Giraudeau Stéphane
 Secrétaire : Bonnisset Dominique
 Administrateur : Duhard Hervé
 Administrateur : Arnaud Bruno
 Administrateur : Alvarez Benjamin
 Administrateur : Rougeon Jacques
 Administrateur : Guérêt Alain

Défendre les chasseurs contre les anti-chasse.

Dans la droite ligne de ce qui est constaté depuis 20 ans, les 83 victimes sont **très majoritairement des chasseurs** (86%).

La chasse du grand gibier reste celle qui entraîne le plus d'accidents : 59 % contre 41% pour le petit gibier. Les auto-accidents restent au même niveau avec 29% des accidents. A noter toutefois, cette saison, 3 auto-accidents mortels sur les 7 recensés.

Dans un contexte marqué par une constante diminution des accidents depuis plus de 20 ans, l'évolution des incidents de chasse est à prendre en compte. Ces derniers justifient le renforcement en cours du travail collectif de formation et d'information auprès des chasseurs de même que celui, récent, des sanctions administratives (dont la suspension du permis de chasser).

Y a-t-il 1200 morts du travail par an en France?

Les 1200 «morts du travail» en France évoqués par Jean-Luc Mélenchon, on les retrouve dans le [rapport annuel de l'assurance maladie pour 2019](#). Et cela englobe cette année-là à la fois les accidents du travail (733 personnes), les accidents lors des trajets domicile travail (283 personnes) et les décès liés aux maladies professionnelles (248 personnes). Le total est de 1264 décès.

Les accidents du travail stricto sensu ont donc en 2019 été au nombre de 733, le nombre de décès liés à l'activité professionnelle de 1264. Ces chiffres étaient en hausse par rapport à 2018. A l'exception de l'année 2020 - année particulière dans un contexte de ralentissement de l'activité économique lié à la crise sanitaire - les chiffres des accidents au travail ne baissent plus depuis 2010. Le gouvernement avait, en mars dernier, annoncé un plan pour réduire ces accidents, axé sur la sensibilisation et la formation.

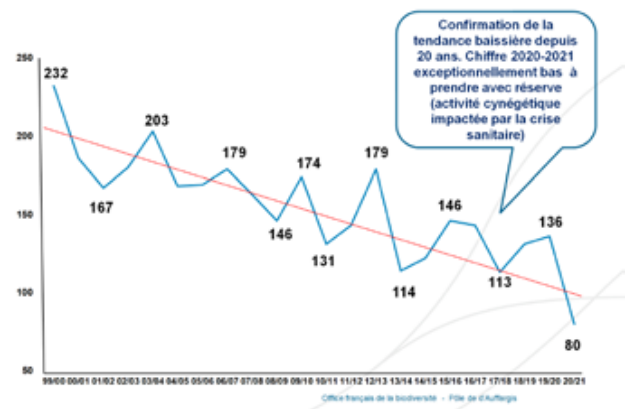
Moralité : une fois de plus les anti-chasse accablent les chasseurs, mais je constate qu'il est moins dangereux d'aller se promener dans la nature même pendant la saison de chasse que d'aller au travail. Apprenons plutôt à vivre ensemble et à se respecter les uns et les autres. Attention, le zéro accident dans n'importe quel domaine, ça n'existe pas. L'important, c'est de s'en approché au plus près.

Le président Mr MEGE GERMAIN.

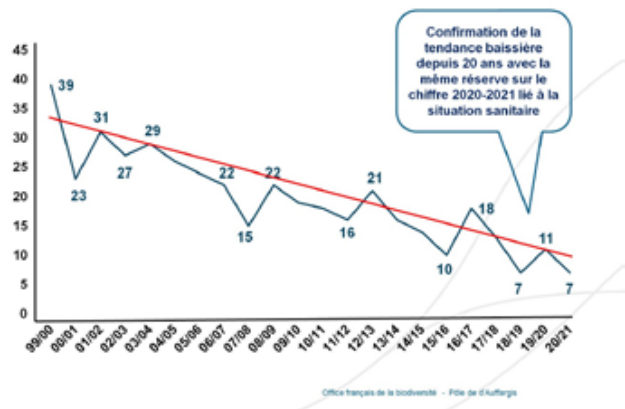


Ce petit faon a été content que des chasseurs lui apporte de l'eau pendant les fortes chaleurs de cet été, merci aux personnes dévouées qui ont donnés de leur temps.

Evolution du nombre d'accidents de chasse



Evolution du nombre d'accidents mortels



18 Foyer rural



Suite à l'Assemblée Générale du 30 Septembre et la réunion du 24 octobre 2022.

Voici la composition du nouveau bureau pour l'exercice 2022-2023 :

Présidente : BONTEMS Annie
 Présidente adjointe : VEUBRET Dominique
 Trésorière : BARRAT Delphine
 Trésorier adjoint : GUICHARD Jacques
 Secrétaire : SOULA Gisèle
 Secrétaire adjoint : BOUTEILLER Michel
 Membres : Bégaudeau C., Boudeau M., Combeau C., Dusautois P., Finkl J.-L., Guéret M.-L., Kennedy A., Massé D., Pommier M., Vachon C.

Dates à retenir :

Vendredi 16 décembre 2022 : Père Noël ;
 Samedi 11 février 2023 : Choucroute ;
 Dimanche 12 mars : Concours de belote ;
 Vendredi 17 mars : Soirée théâtre ;
 Dimanche 14 Mai : Brocante ;
 Dimanche 25 Juin : Marche ;
 Samedi 2 septembre : Concours de boules ;
 Vendredi 8 septembre : Assemblée Générale ;
 Samedi 7 octobre : Repas d'Automne.

Comment contacter le Foyer Rural ?

Par courrier au nom du Foyer Rural et glissé dans la boîte aux lettres de la mairie ;

Par E-mail : foyerrural.lavergne17@gmail.com

Par téléphone : 06 87 93 85 60 – 06 70 56 79 19.

Par courrier ou par mail vous pouvez également nous faire part de vos idées.

Page Facebook : foyer rural la vergne

Club de marche :

Si vous êtes intéressé(e) faites nous part de vos préférences jour/ horaires.

Les parcours seront définis selon les capacités de chacun (2 groupes).

Cette activité sera mise en place selon le nombre de personnes intéressées.

Les activités :

La pétanque : Les mardi et vendredi après-midi ;

Les jeux et loisirs créatifs : le jeudi après-midi, salle des associations, rue Saint-Martin ;

Le scrapbooking : Salle des associations, un mercredi tous les 15 jours.

Pour les activités ci-dessus, renseignements sur place.

19 Blason de la commune

La création d'un blason de la commune renforce l'identité de notre commune et rejoint les milliers d'autres de nos villes et villages. Elle permettra une identification historique et visuelle des symboles présents et passés de notre commune.

Le choix a porté sur un triptyque qui a fait appel à notre histoire et à nos valeurs. A dextre (gauche et en haut) est représenté l'arbre Le Vergne plus connu sous le nom d'aulne qui a donné son nom à la commune. A senestre (droite et en haut) c'est la vigne qui a longtemps été importante pour le village ainsi que la région et qui a été décimé par le phylloxéra vers 1880. Le souvenir de cette culture reste impérissable pour nos anciens. En bas du blason, c'est l'eau de la Boutonne partagée par l'épée de Saint Martin dont l'église porte le nom qui évoque le don de la charité.



Dans un premier temps, ce blason a été posé à l'entrée de l'aire de loisirs et sera sans nul doute posé sur divers bâtiments privilégiés de la commune.

M. Renaux

20 Site internet de la commune

Nous travaillons actuellement avec la société Soluris à l'élaboration d'un nouveau site informatique.

Il existe depuis maintenant plusieurs années un site informatique à la Vergne, mais la gestion de celui-ci n'était pas suffisamment bien encadrée et la maintenance compliquée.

Nous avons donc fait appel à la société Soluris spécialisée dans la gestion informatique des communes et avec laquelle nous collaborons depuis de nombreuses années. Nous travaillons donc actuellement à la création de ce site et nous pensons qu'il sera opérationnel début 2023. Ceci vous permettra de connaître au plus près la vie à La Vergne, de consulter les informations utiles, les documents administratifs et le bulletin annuel sera également consultable sur le site etc ...

Patienter encore quelques mois !

D.Guerout



21 Artisans & Commerçants de La Vergne

COTINAUD Éric	Hypnothérapeute - 8 rue des Tilleuls	06 83 39 15 90	cotinaud@icloud.com
DIAG IMMO	Diagnostic et Expertises en Bâtiment - 4 rue de la Boutonne	05 46 25 02 71	eric.la@free site : diagimmo-reseau.com
DUHARD Hervé	Experts Divers - 13 Chemin du Boulet	05 46 32 36 67 05 46 59 76 56	herve.duhard@orange.fr
Sarl IGS Immobilier	Marchand de biens - 18 bis rue de la Boutonne	06 25 77 16 39	eric.la@free
LAVAUD Magali	Massage bien être		magali.lavaud@hotmail.fr
FRESSARD Sandra	Assistante maternelle - 17 Impasse de la Panification	06 61 05 28 51 05 46 58 77 48	phyl.toc@orange.fr
MANUSSET Sylvie	Pension Canine et Féline - Le Pas Cousstot	06 74 28 14 45	sylvie.manusset@orange.fr
MEGE Germain	Maçonnerie générale - 54 bis rue Principale	05 46 32 03 32	germainmege@gmail.com
MERCIER Carole	Assistante maternelle - 14 rue de la Boutonne	06 50 26 55 85	
NGM Entretien & Dépannage LAVEAU Jonathan	Electricité générale Plomberie et Chauffage 9 Impasse de la panification	06 64 94 24 12	ngm.300230@gmail.com
PERTUS Jean Jacques	Agent Immobilier	06 25 35 29 33	jj.pertus@cabinetmadier.com
LE ST MARTIN - Nathalie	Restaurant Multi-services - 27 ch. Du Prieuré	05 46 26 62 96	
TRICHARD Bernard	Gîte rural - rue des Ruisseaux	06 14 07 54 79	bernard.trichard@orange.fr

22 Entreprises de la Zone Artisanale de Moulinveau

A4 Menuiserie	4 rue de la Touche Marteau	05 46 26 37 74	
Fabrication de machine pour industrie agro alimentaire ACM	6 rue de la Touche Marteau	05 46 32 48 46	jcouturier@acm-sa.fr
Nettoyage de véhicules industriels ANGELY NET POIDS LOURDS	9 rue de la Pierre Creuse	05 46 32 66 00	
Fabrication ATM AUTOMATISME	5 rue des Vieilles Fées	05 46 32 79 00	michelet@atm-automatisme.com
Négoce Matériels Agro-Alimentaire ATRISSEM Sarl	5 rue de la Pierre Creuse	05 46 32 67 07	france@atrissem.com
LOCATOUMAT	10 rue du Péage	05 16 53 00 78	stjean.angely@locatoumat.com
Centre de gestion comptable CER	1 rue de la Touche Marteau	05 46 59 27 00	jheurtault@17.cerfrance.fr
Distribution pharmaceutique CERP	1 rue des Vieilles fées	05 46 59 21 00	veronique.pons@cerp-bn.com
Commerce de produits pétroliers CPO	1 rue du Péage	05 46 32 06 77	yannick.lory@cpodist.com
Travaux publics GIREAUD Michel	8 rue de la Touche Marteau	05 46 59 27 66	gireaud.michel@orange.fr
Transports KUNE-NAGEL	6 rue des Vieilles fées	05 46 33 99 20	nathalie.soulard-coret@kuehne-nagel.com
Ambulances Sarl MARCHAND	2 rue de la Touche Marteau	05 46 32 57 51	amb-angely@wanadoo.fr
Produits alimentaires MILCO SA	2 rue des Vieilles fées	05 46 59 20 20 05 16 51 74 22	direction.milco@wanadoo.fr
S2A Serrurerie Artisanale Angérienne	4 rue de la Grande Pièce	05 16 51 74 22 06 74 44 25 41	s2a2011@sfr.fr
Vidange fosses d'aisances et traitement de déchets industriels SNARP SNATI SUD OUEST	6 rue de la Pierre Creuse	05 46 32 46 34	yves.ober@veolia-proprete.fr
Distribution de produits carnés SVA Jean Rozé	8 rue de la Grande Pièce	05 46 32 61 20	Cyriaque.perrigaud@sva-jeanroze.fr

23 BILLET D'HUMEUR ET D'HUMOUR

Ma commune, Mes voisins, Mes emmerdes

Vivre dans un monde de politesse, de respect, de bienveillance, de solidarité, de citoyenneté, de courtoisie...
Un rêve, un idéal, un espoir...
Un espoir !

Petite définition : l'espoir est une disposition de l'être humain reposant sur l'attente d'une situation meilleure à celle existante.

Sans vouloir vivre dans un monde de Bisounours, nous pouvons quand même agir en bonne harmonie pour la communauté. Respecter les limitations de vitesse, se dire bonjour, éviter les bruits nuisibles, même le dimanche, se préoccuper de ses aînés, encourager les bonnes volontés, soigner son jardin et son trottoir, ne pas se décharger (au propre comme au figuré) n'importe où et sur n'importe qui...

Ces quelques réclamations prises au travers de conversations de-ci de-là peuvent rapidement être prise en considération et se mettre en œuvre pour améliorer notre quotidien.

Une dernière recommandation : svp merci de bien utiliser les poubelles. Mode d'emploi : j'appuis sur la barre, le couvercle s'ouvre et je jette mes ordures. Ce qui n'est pas autorisé dans les poubelles jaunes et noires, n'est pas non plus autorisé au sol à côté de la poubelle. Le brûlage des déchets est toujours interdit et la déchetterie est toujours rue Valentine Germain à St Jean d'Angély.

Merci à tous de participer au BIEN VIVRE à LA VERGNE. Merci à ceux qui le font déjà et merci aussi à ceux qui ont décidé de le faire.

Pourquoi attendre ? Et si on commençait demain ! Chiche ?!

N. David



24 À VOUS DE JOUER

Après avoir trouvé les mots suivants dans la grille, découvrez un mot de 8 lettres :
une des richesses de notre commune.

VOCATERIE
OISEAU
VERGNAUDS
RUE
MAIRIE
MOULINVEAU
PEUPLIER
NATURE
ECOLE
(LA) PLANCHE
ELUS
CHANCELEE
EGLISE
(LA) TOUCHE
MARAIS
ECLUSE

R	E	I	L	P	U	E	P	U
R	U	E	M	B	O	I	U	A
V	O	C	A	T	E	R	I	E
E	I	H	R	O	C	I	T	V
R	S	A	A	U	L	A	E	N
G	E	N	I	C	U	M	L	I
N	A	C	S	H	S	O	O	L
A	U	E	E	E	E	N	C	U
U	P	L	A	N	C	H	E	O
D	U	E	G	L	I	S	E	M
S	N	E	R	U	T	A	N	E

25 Numéros utiles

MAIRIE : 05 46 32 05 08
.....Email : mairie@comunelavergne.fr
Ouverture mardi et jeudi de 13 h. à 18 h.
..... Mercredi de 9 h. à 12 h.

ECOLE : 05 46 32 46 97

APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112
ENFANCE MALTRAITÉE : 119
GENDARMERIE : 05 46 32 04 27
HOPITAL SAINT LOUIS : 05 46 59 50 50
CENTRE ANTI POISON BORDEAUX 05 56 96 40 80
EDF DEPANNAGE : 0 810 333 117
EAU RESE : 05 46 32 10 22
TELECOM 0 800 101 317



LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES **NUMÉROS**
D'APPEL D'URGENCE
PERMETTENT DE JOINDRE
GRATUITEMENT
LES SECOURS PUBLICS
24H/24 & 7J/7

ACCUEIL PERSONNES
SANS ABRIS
115

GENDARMERIE
17

URGENCES
112

POMPIERS
18

SERVICE AUX
MALENTENDANTS
114

CENTRE
ANTIPOISON
01 40 05 48 48

SAMU
15

SIDA INFO SERVICE
0800 840 800

DROGUE, ALCOOL,
TABAC INFO
0800 23 13 13



OUVERT
7J/7

📞 **05 46 26 58 25**

✉ angely@la-boucherie.fr

ZA de la Grenoblerie
17400 SAINT JEAN D'ANGELY